

MAIRIE DE COMPERTRIX - RENTRÉE SEPTEMBRE 2026-2027

INSCRIPTIONS ÉCOLE, CANTINE ET GARDERIE

Madame, Monsieur,

La campagne des inscriptions scolaires et périscolaires pour l'année **2026-2027** débutera le **11 mars 2026 jusqu'au 15 avril 2026** inclus. Merci de renvoyer les fiches d'inscription scolaire et/ou périscolaire, soit par :

- Mail : periscol@compertrix.fr
- Courrier : **Mairie de Compertrix 22 bis rue Jules Ferry 51510 COMPERTRIX** ou bien de déposer ces derniers dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Pour tous renseignements, nous restons à votre écoute du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (03 26 68 31 42).

Tous les documents seront téléchargeables sur le site internet de la commune : www.compertrix.fr à compter du 11 mars 2026.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Maternelle : Inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2023 et les nouveaux arrivants scolarisés à l'école maternelle.

- Remplir la fiche d'inscription scolaire **2026-2027**
- Joindre une copie du livret de famille comportant la page des parents et celle du/des enfants concernés
- Joindre une copie de la page des vaccinations obligatoires du/des enfants concernés
- Joindre une copie d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Télécharger le message de la Directrice, Mme KLISING

Élémentaire : Inscriptions à l'école pour les enfants entrant en CP uniquement et les nouveaux arrivants scolarisés à l'école élémentaire

- Remplir la fiche d'inscription scolaire **2026-2027**
- Joindre une copie du livret de famille comportant la page des parents et celle du/des enfants concernés
- Joindre une copie de la page des vaccinations obligatoires du/des enfants concernés
- Joindre une copie d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Télécharger le message de la Directrice, Mme GUERIN

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES (Garderie du matin, Garderie du midi, Garderie du soir, Restauration)

Malgré de nombreuses contraintes, la municipalité maintient l'accès à la cantine pour tous. De ce fait, une partie de la salle polyvalente est réservée exclusivement à cet usage.

- Remplir 1 fiche administrative par Famille aux différents **services (uniquement pour les nouvelles familles n'ayant pas encore accès au portail, ou en cas de modification des informations fournies sur la fiche de l'année scolaire 2025-2026)**
- Remplir 1 fiche individuelle par enfant aux services périscolaires (**Obligatoire**)

Le Portail famille sera accessible à partir de l'été 2026

Un mail vous parviendra pour vous indiquer la date à laquelle vous pourrez effectuer vos réservations pour la rentrée scolaire. **Les réservations aux différents services périscolaires sont à effectuer par vous-mêmes dans les délais impartis et comme indiqué sur le règlement périscolaire.**